

COMPTE RENDU REUNION CHS-CT DU 25/03/2019

Le CHSCT (comité hygiène et sécurité conditions de travail) s'est réuni un lundi pour sa 1ère réunion annuelle en salle de réunion RDC de la Cité Administrative de Carcassonne.

Étaient présents, pour la CGT, Annie Gendron, titulaire et Nicolas Castillon en qualité d'expert. Les autres OS Solidaires et FO représentées par leurs titulaires et les suppléants, y compris quelques nouveaux membres. La Direction représentée par le Directeur, M. Quintin, M. Maynaud et Mme Girault. Également présents, l'ISST, Yannick Durantin, l'assistant de prévention, Jean-François Dupuy et Michèle Amiel, secrétaire pour la Direction.

Un OJ dense composé de 10 points + les questions diverses.

- ✿Composition du CHSCT de l'Aude
- ✿Présentation du règlement intérieur (information)
- ✿Élection du secrétaire du CHSCT (vote)
- ✿Approbation PV 27/9/18 et 7/11/18 (vote)
- ✿Lettre de mission de l'assistant de prévention (info)
- ✿DUERP 2018/2019 (info)
- ✿PAP 2019 (avis)
- ✿Budget 2019 :
 - note d'orientations ministérielle 2019 (info)
 - examen des propositions d'actions (vote)
- ✿Plan radon (info)
- ✿Nouveau guide amiante 2018 (info)
- ✿Questions diverses



Après la lecture d'une déclaration liminaire des élus Solidaires, vos élus CGT, soulevant les inquiétudes des agents, ont posé au préalable la question au Directeur du devenir des missions de l'Aude et des restructurations qu'il propose au DG prochainement.

- Ce dernier précise que la note du DG du 10 décembre demandait aux Directeurs de « proposer leur propre vision du réseau des Finances Publiques à l'échelle de 3 ans, dans un contexte de suppression d'emplois plus important, et un secteur public local différent

de celui d'aujourd'hui. » Ce ne serait pas un projet, mais comme le « grand débat », une « proposition »...

- Selon lui, aucun pourcentage d'implantations n'aurait été fixé expressément par la DG ; néanmoins, il précise que **selon les communications ministérielles faites depuis, les suppressions d'emplois seraient de 11 à 13 % (donc ce n'est plus 10 à 15%), et il est parti sur l'hypothèse « moyenne » de 10 à 12 %, en précisant que selon les missions et/ou les services, ce pourcentage ne sera pas du même ordre.**
- Il affirme ne pas avoir encore de « projet ficelé, et surtout, ne pas être censé donner les éléments de sa réflexion « personnelle » (à quoi vos élus lui précisent que d'une part, il ne s'agit pas de sa vie privée, et que d'autre part, sa sphère dite « personnelle » impacte quand même beaucoup les agents du département !) **Néanmoins, à la fin du mois, l'ensemble des Directeurs est censé avoir « rendu sa copie »...**
- « les départements expérimentateurs (été 2018) auraient déjà émis leurs hypothèses, mais nous ne les avons toujours pas ».
- Au sujet des agences comptables du SPL et de l'inquiétude de ces services actuels, « nous ne serions pas impactés car la plupart des collectivités locales de l'Aude s'y opposent fermement » et veulent garder leurs services publics de la DDFIP (NDLR). IL faudra attendre l'avis de la DG à ce sujet...

Sur l'avenir des CHSCT, il a justement une réunion aujourd'hui, le 26/3/19, sur la création des CSA régionaux annoncée.

Sur le médecin de prévention (MP), début février, le Directeur a sollicité le secrétariat général, qui a évoqué plusieurs pistes :

- possibilité de conventionnement (par exemple d'associations employant des MP retraités)
- recrutement direct, mais la piste est plus ténue ; il est évoqué la possibilité de demander un « partenariat » avec l'Hérault ou la Haute-Garonne (visites dans l'Aude de leur MP façon temps partiel).

✿ **La présentation du règlement intérieur** ne faisant pas débat, le point suivant de l'OJ est abordé, le ✿ **secrétaire nouvellement nommé à l'unanimité étant Stéphane Perrier.**

✿ **Les deux PV** présentés sont approuvés à l'unanimité, des corrections ayant été apportées lors de la vérification par vos élus.

✿ **La lettre de mission de l'assistant de prévention (AP)** est remise en cause par l'ensemble des OS, qui demandent au Directeur de « revoir sa copie » dans la mesure où cette LM est datée de 2016 et signée de Taburet ! **Même si aucune modification n'est apportée, il convient, a minima, de l'actualiser !!!**

✿ **Le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) 2018/2019** est ensuite présenté globalement. Les OS soulignent que les points « risques psycho sociaux » (RPS) ne sont pas ou peu traités dans les mesures de prévention envisagées, la seule mention étant l'attente des conclusions du groupe de travail (GT) RPS... La dernière réunion de ce GT ayant eu lieu en décembre 2018, les OS demandent que les conclusions ne traînent pas. La Direction affirme qu'elles seront remises à l'OJ du prochain CHSCT, et que certains aspects ont été intégrés au PAP (débat plus loin).

✿ Les OS soulignent que les agents souhaitent être plus associés aux décisions concernant les RPS qui les concernent directement. Ce à quoi la Direction répond que les mesures se font « plus protectrices » (!!!) notamment par la suppression du statut d'ALD, qui laisse moins d'incertitudes sur la mobilité, et une « attention aux intérêts des agents » (mission, résidence, situation individuelle) lors de l'affectation locale.

✿ Le **PAP (plan action prévention)** est présenté, les OS reviennent sur l'absence d'actions véritables pour les RPS, qui seront donc évoquées au CHSCT de juin. **Toutes les OS votent CONTRE le PAP présenté** à l'unanimité, les actions RPS ne figurant pas en lignes 10 et 11 malgré une forte demande.

✿ Puis le **budget**, avec 1/ **la note d'orientation (info)**, présentée par l'ISST, Yannick Durantin, et 2/

L'utilisation des crédits sont ensuite présentés, ce dernier point devant être voté. Le problème de Castelnaudary est évoqué en regard d'une action spécifique :

- ouverture plus importante des impostes à Castelnaudary ; à ce sujet, une longue discussion s'ensuit avec les OS, qui demandent une **expertise de l'air respiré par les agents** (présence de moisissures importantes), suivie d'une visite du CHS et du MP. Mme Girault évoque alors une expertise (qui n'a rien à voir) de la responsabilité (architectes, mairie, propriétaire, assureurs, constructeurs...), à quoi les OS lui rétorquent que **la question se pose en termes de santé pour les agents ! Le Directeur affirme pour sa part que « les agents sont satisfaits d'être installés dans ces locaux, surtout depuis l'installation de la climatisation ».**
- **Il lui est demandé de faire un rappel et d'agir VITE pour la santé des agents (ne pas attendre la fermeture du poste...)**

1/ L'ISST présente pour information la **note d'orientation** et les points nouveaux ou soulignés qui concernent l'Aude :

- l'hygiène, très insuffisante dans presque tout le département, souvent en raison du peu de volume d'heures d'emploi des sociétés de nettoyage ;
- les chocs acoustiques (CDC, cellule téléphonique de Narbonne) ; à ce sujet, les OS réclament une nouvelle fois la visite ORL due aux membres du CDC, ainsi que la 1ère visite générale de ses nouveaux agents affectés en septembre 2018. La Direction se défile, invoquant le peu de disponibilité du MP (pour rappel, celui des PO mis à notre disposition en cas « d'urgence »), et la non présence d'ORL agréé à proximité. Les OS proposent que la MP (Dr Delamer) soit convoquée ou profite de l'une de ses visites pour voir les agents CDC, et qu'un ORL soit trouvé sur Montpellier ou Toulouse.
- Les réorganisations de l'espace (restructurations) et la promiscuité engendrée, l'ambiance sonore générée, le tout générant des **RPS**
- L'emploi d'un-e **psychologue du travail** (à voir avec l'Hérault ou la Haute-Garonne)
- l'écoute plus active de la part des Directions des préconisations de sécurité, non seulement de l'ISST, **MAIS EGALEMENT DES MEMBRES DU CHS**
- la formation (à l'automne) des nouveaux (et anciens s'ils le souhaitent) **membres du CHSCT**

- l'e-formation OBLIGATOIRE de tous les agents en matière de CHSCT (la sécurité est l'affaire de tous), dont la diffusion a commencé selon la Directions
- la possibilité (au choix) de non anonymiser les fiches de signalement
- et enfin, l'inspection COMMUNE (membres du CHS + ISST et MP) lorsqu'un projet prévoit qu'une entreprise doit intervenir plus de 400 heures sur un lieu de travail.

2/ utilisation des crédits : le budget, en baisse en raison d'un nombre d'agents en baisse lui aussi (la part allouée à chaque agent est restée fixe) est de 67 210€, dont 95 % (63 850€) ont été versés en 1ère dotation, et 5 % (3 361€) en réserve seront versés ultérieurement.

- Une part du budget d'environ 29 000€ est allouée à la sécurité incendie (mise aux normes, formations, signalétique) :
 - réalisation sortie de secours arrière Bram
 - achat de signalétique à jour pour tous les postes

Ces points sont actés, votes « pour » de l'ensemble des OS.

- ajouts de prises/luminaires à Leucate ; les OS demandent de **vérifier si une entreprise de Leucate** peut répondre à l'appel d'offre (moins de frais de déplacement)
- mise aux normes sécurité du site de Limoux.

Sur ce dernier point, les OS débattent avec la Direction pour que celle-ci prenne en charge, voire cofinance le projet, très lourd pour le seul CHS (et concernant aussi le budget Direction). Le point est acté d'un **cofinancement**, dont la part CHS reste à définir, des questions étant encore soulevées par ce devis. Le devis actuel est refusé par les OS, car pas de devis comparatif, la seule entreprise concernée venant de Narbonne et facturant des frais de déplacement trop importants. **Il est demandé à l'AP de lancer un appel d'offre sur la région de Limoux.**

- Le volet conditions de travail, d'environ 17 000€ est ensuite présenté :
 - entretien fontaines à eau du département
 - assistance (révision) défibrillateurs
 - réfection de la salle de réunion de Limoux (moquette murale lamentable, peintures à refaire, insalubrité générale)
 - aménagement de postes de travail (rollermouse)

Les OS votent «pour» ces deux utilisations des crédits.

- Réfection des toilettes hommes du Bâtiment 3 de la cité et création d'un local

« ménage ». Un plan provisoire est présenté, le nouveau plan et un devis chiffré devant être proposés lors du prochain CHS, après visite d'une entreprise pour expertise.

- 2 500€ constituent une réserve pour les actions du MP.

Les OS votent «pour» à l'unanimité.

Le volet prévention est ensuite présenté :

- trousse de pharmacie (recharges)
- hygiène des casques téléphoniques (mousses)
- consignes aux agents de Cuxac à cause de la proximité de l'usine SEVEZO
- mesure d'activité volumique du radon par des entreprises agréées. Ces nouvelles mesures répondent aux exigences de l'article R1333-36 du code de la santé publique et de l'article R4451-44 du code du travail. Les communes de Cuxac et Durban, situées en zone 3, soit les plus exposées du département parce que sur des failles granitiques, doivent donc faire l'objet de ces mesures, qui seront réalisées par l'entreprise ACE de Toulouse.

Ces points d'utilisation sont approuvés à l'unanimité.

- Le dernier volet d'utilisation des crédits est celui des formations CHS proposées aux agents :
 - formations spécifiques agent Berkany de Narbonne (restaurant)
 - PSCI (secourisme)
 - manipulation extincteurs
 - Pilates (TMS)
 - sécurité routière Post Permis
 - extraits du catalogue RPS de l'intervenante Sophie Guillot, retenue pour la qualité de ses prestations (fournies dans d'autres départements).

A ce sujet, les OS débattent longuement avec la Direction. **Vos représentants désirent que l'ensemble du catalogue soit proposé aux agents**, capables de faire le meilleur choix les concernant. Toutes ces formations, expérimentées ailleurs et par certains membres du CHS, se sont révélées bénéfiques pour le traitement ou la prévention des RPS.

La Direction déclare que «ça risque de partir dans tous les sens», à quoi il lui est répondu par les OS qu'il suffira alors d'extraire les formations les plus demandées ; la Direction ne fléchira pas et maintiendra 4 propositions « les plus pertinentes » selon elle :

- mieux vivre le changement

- comprendre, prévenir, et apprendre à gérer son stress
- Accueil physique, téléphonique et appréhender les situations difficiles
- gestion en interne et en externe des personnalités difficiles

Ces formations sont finalement approuvées à l'unanimité par les OS.

Les OS insistent sur la diffusion à l'ENSEMBLE DES AGENTS du calendrier de ces formations (et pas à diffuser par les chefs de service). Toutes ces formations CHS seront donc proposées à l'ensemble des agents par l'AP, et un retour sera attendu par les chefs de service (avis par rapport à la nécessité du poste ou service). **Une vigilance devra être apportée sur ce dernier point, la formation est un droit.**

✿ Le **nouveau guide amiante** est présenté par l'ISST et fera l'objet d'une formation spécifique des membres du CHS. A noter, l'importance du principe de **transparence vis-à-vis des agents** (information claire et obligatoire, signalétique, mise en ligne prochaine sur Ulysse local du Document Technique Amiante (DTA).

Des mesures de fibres d'amiante réalisées à Narbonne et à la Cité ne relèvent aucun taux alarmant.



Le bâtiment 4 de la Cité est actuellement en cours de désamiantage (confiné pour l'instant), le maître d'œuvre étant un référent amiante de la DG, l'appel d'offre est en cours, les travaux seront réalisés pendant l'été (avec déménagement d'une partie du SIP).

Les OS demandent ensuite des visites avec le MP

de :

- CDC
- Limoux
- le SIP de Carcassonne (après travaux de désamiantage)
- Castelnaudary (après analyse qualité de l'air)

✿ **Les questions diverses sont ensuite abordées :**

- parking cité administrative en cours de révision : le parking aérien sera entièrement dédié aux agents (32 places + 2 handicapés) ; le parking en sous-sol sera réservé aux personnels munis d'une télécommande, CSPP et véhicules de service, parking EDF pas de nouvelles
- dos d'âne devant cité : mairie relancée, travaux « envisagés »...
- cahier CHS : 1 agent avec pbs de vue à la compta SIP Carca a un pb de volet restant fermé : il sera réparé.
- Rappel analyse de l'air à Castelnaudary.

Si vous voulez recevoir ces compte-rendus sur votre boîte personnelle, n'hésitez pas, écrivez-nous : cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr

Prochain CHSCT en juin 2019

Les collègues de la CGT Finances Publiques Aude.

Notre site local : <http://www.dgfip.cgt.fr/11/>

